

14ème législature

Question N° : 33437	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >finances publiques	Tête d'analyse >dépenses	Analyse > dépenses publiques. réduction. perspectives.
Question publiée au JO le : 23/07/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 19/11/2013 Date de renouvellement : 11/03/2014 Date de renouvellement : 11/03/2014 Date de renouvellement : 08/07/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la croissance de la dette sociale. Avec la Ve République l'État a pris en charge le traitement social de ses citoyens, ce qui a eu pour conséquence d'engendrer une augmentation des charges qui pèsent sur les entreprises qui sont ainsi menacées. Alors que l'on resserre le budget de l'État, le financement de la sécurité sociale ou celui de la réforme des retraites augmente considérablement. Quand les dépenses de l'État progressent mécaniquement de 7 milliards à 8 milliards d'euros par an celles de la sécurité sociale augmentent de 25 milliards d'euros. La croissance des dépenses de l'État sont dues essentiellement au poids des dépenses sociales. Malgré cela les différents gouvernements ont refusé de réduire ces dépenses préférant financer la dette publique par l'emprunt. Il lui demande donc quelles sont les solutions envisageables pour mettre fin à cette situation de crise de la dette sociale.